



Après les élections....

La CGT pratique la transparence en ce qui concerne ses analyses et ses prises de positions.

Cela nous conduit à informer les salariés sur les conditions qui ont prévalu à la mise en place des CE et CCE après les élections. Ce sujet a été abordé par d'autres OS, ainsi nous ne répèterons pas les détails des évènements pour nous en tenir aux principes.

Les règles

Dans notre entreprise jusqu'en 2010 les OS ont réparti les responsabilités aux CE et CCE sur la base des résultats électoraux, en respectant l'ordre issu du scrutin. Lors donc des fameux "marchés de Morlaàs et/ou de Rungis" un accord était trouvé respectant le choix des OS en fonction des résultats. Depuis 2010 les choses ont changé.

Marché de dupes

En 2010 déjà la CFDT a essayé d'obtenir le poste de secrétaire du CE de Paris en faisant une coalition avec d'autre OS. Les voix lui ont manqué pour réussir son coup. En 2013, avec le soutien de la CGC et de la CFTC, elle obtient le poste de secrétaire du CCE alors qu'elle n'est que 3^{ème} organisation au périmètre de l'UES Amont-Holding. Manifestement c'est une stratégie générale de la CFDT de procéder de la sorte : déjà à TEPF lors des 2 derniers mandats, à Paris, mais aussi dans d'autres branches du groupe comme à la raffinerie de Feyzin ou encore au RC. Il est vrai qu'à Pau les troupes se sont refusées à une telle stratégie mais au niveau du CCE elle a abouti.

La confiance

Un tel choix porte atteinte au respect mutuel entre les OS et remet en cause la confiance nécessaire au-delà de choix syndicaux différents. **Malheureusement cela a déjà des conséquences néfastes pour la nouvelle mandature.**

La CGT a fait le choix de ne pas s'inscrire dans une démarche de division : en refusant de prendre des responsabilités au niveau du bureau et des commissions du CCE, mais par contre en réaffirmant l'engagement de ses militants dans le fonctionnement des commissions du CCE afin de ne pas nuire aux salariés.

Bouger les choses

Des OS ont pris la responsabilité d'affaiblir le front des salariés pour des raisons de "boutique". La première bénéficiaire d'une telle situation est bien sûr la Direction : cela élargit ses marges de manœuvre pour diviser plus encore le front syndical nécessaire lors des négociations. In fine ce seront les salariés qui en pâtiront. La CGT ne peut pas se résoudre à une telle situation et fera ce qu'elle peut pour faire bouger les choses. Comme d'habitude la CGT vous tiendra informés.



Vos idées sont force de proposition... venez nous en parler....

Vous pouvez compter sur  Total UES Amont-Holding



Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom..... Prénom :.....Lieu de travail/Bureau :.....

Adresse :.....Tel/Courriel :.....

Centre Scientifique & Technique Jean Féger - F017 - Av. Larribau - 64018 PAU Cedex

☎ 05.59.83.60.43/68.21 ☎ 05.59.83.58.11

Tour Coupole - 2 place Jean Millier - 04D10 - La Défense 6 - 92078 PARIS La Défense Cedex

☎ 01.47.44.45.01/20.53 ☎ 01.47.44.27.17

Pole Etude Recherche Lacq (PERL) - Pole Economique 2 - BP47 - 64170 LACQ

☎ 05.59.67.38.09 ☎ 05.59.67.37.95

CONTACT courriel :  amont-holding.cgt-ues@total.com